



agression physique après séparation

Par **leila1303**, le **24/12/2011** à **13:51**

bonjour,

Aujourd'hui jour de reveillon, la famille de mon ex concubin est venu jusque chez mes parents pour m'agresser. J'ai téléphoner au services de polices et entre temps ma voisine de palier est sorti pour voir ce qui c'est passé. les personnes on agresser ma voisine l'on frappé et agresser au couteau ma famille a été obliger de sortir et une bagarre en est survenue. Mon ex concubin à planter un coup de couteau dans la main de mon père. Par la suite les agresseurs sont partis au commissariat la police m'a appelé me disant qu'ils y étaient. Mon père s'est rendu à l'hôpital il a eu certificat avec 3 jours d'itt. J'ai appelé le commissariat ils m'ont dit que mes agresseurs sont repartis du tribunal. Je précise que c'est la sixième plainte que je dépose à leurs encontre dont celles pour menace et agression j'ai des certificats avec des jours d'itt supérieur à 8 jours. Un des agresseurs était déjà convoqué au commissariat elle ne s'y est jamais rendu.

Que va-t-il advenir de tout ça? Va -t-on les arrêter? vont-ils être juger? si quelqu'un connaît les procédures judiciaires concernant ces affaires ce serait vraiment gentils de me faire parvenir vos avis et connaissances.

Par **leila1303**, le **24/12/2011** à **13:52**

erreur de ma part ils ne sont pas sorti du tribunal mais du commissariat.